



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Programmes

Question écrite n° 49599

Texte de la question

La nouvelle organisation des enseignements du cycle central des collèges pour les classes de cinquième et quatrième provoque de vives inquiétudes parmi le personnel enseignant, M. Serge Janquin attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inégalités, inadmissibles pour notre système éducatif, qu'aggraverait son projet de déréglementation. Les différentes matières enseignées seraient ainsi mises en concurrence, au détriment déjà de l'instruction civique. Les élèves eux-mêmes ne disposeraient pas d'un enseignement identique, qu'ils fréquentent des établissements distincts ou qu'ils soient dans des classes de même niveau dans le même collège. Une fois de plus, la consultation des enseignants sur les programmes de la rentrée 1997/1998 a été superflue. Le projet porterait à nouveau atteinte à la principale mission de l'éducation nationale et aux valeurs républicaines auxquelles les professeurs sont très attachés. Enfin, le risque est grand de voir réduire les moyens des enseignants à travers les diminutions fixées par ce texte, déjà rejeté par le Conseil national de l'éducation.

Données clés

Auteur : [M. Janquin Serge](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49599

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1285